

pas l'une de l'autre ; il les comprend toutes deux sous un même précepte : " Tu travailleras six jours de la semaine et tu te reposeras le septième." Voilà le règlement divin de l'activité humaine. Oui, sans doute, il faut que l'homme travaille. Mais comme le travail incessant et continu n'est pas dans les conditions de notre nature, la loi divine du repos est corrélative à loi divine du travail : l'une est aussi nécessaire que l'autre. En les combinant dans de sages proportions, Dieu a pris mesure sur nos forces physiques. Pour maintenir l'équilibre de toute notre existence, il a déterminé le point où la fatigue deviendrait l'épuisement, et de même que, dans sa prévoyante bonté, il fait succéder le repos de chaque nuit au travail de chaque jour, ainsi a-t-il jugé indispensable de réparer la dépense habituelle de nos forces par le retour périodique d'une journée entière de relâche. Admirable disposition de la divine Providence ! Ses commandements sont autant de bienfaits et c'est dans la soumission à ses ordres que nous trouvons tout à la fois le bien-être du corps et le profit de l'âme.

Oui, le profit de l'âme ; car le repos dominical a été institué pour maintenir la santé de l'âme non moins que pour réparer les forces du corps. Il a été dit à l'homme : " Tu mangeras ton pain à la sueur de ton front ; " et voilà pourquoi l'homme travaille pendant six jours afin de pourvoir à sa subsistance et à celle de sa famille. Mais au milieu des soins nécessaires que nous accordons aux besoins du corps, ne négligeons pas la haute partie de nous-mêmes, celle qui domine tout le reste et à laquelle se rattachent nos destinées éternelles.

En vérité, est-ce trop d'un jour par semaine pour nous occuper d'un ordre de choses qui constitue l'affaire capitale de notre vie ? Et quoi ! nous resterions plongés toute la semaine dans des préoccupations terrestres, et il n'y aurait pas un jour pour élever nos regards au-dessus de cet horizon infime, un jour pour détacher notre âme des choses d'ici-bas, un jour pour nourrir notre esprit du pain de la vérité, un